



HAL
open science

Introduction

Sophie Conte

► **To cite this version:**

Sophie Conte. Introduction. Sophie Conte. Nicolas Caussin : rhétorique et spiritualité à l'époque de Louis XIII, 19, LIT, pp.9-26, 2007, Ars rhetorica, 978-3-8258-0148-9. hal-03479329

HAL Id: hal-03479329

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03479329v1>

Submitted on 14 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION

Sophie Conte

Tout spécialiste du XVII^e siècle connaît Caussin, sans pour autant maîtriser tous les aspects de son œuvre. C'est en partant de ce constat que nous avons conçu à la fois le colloque « Nicolas Caussin : rhétorique et spiritualité à l'époque de Louis XIII », qui s'est tenu à Troyes les 16 et 17 septembre 2004, et l'édition de ce volume.

Originaire de Troyes, Nicolas Caussin (1583-1651) fit ses études dans sa ville natale et à Paris, puis entra dans la Compagnie de Jésus en 1607. Il enseigna, à Rouen et à La Flèche, les humanités puis la rhétorique. Reconnu pour son érudition, il compta parmi les brillants esprits qui rejoignirent le Collège de Clermont dès sa réouverture en 1618. Son éloquence et ses succès de prédicateur en la chaire de l'église Saint Louis lui valurent de devenir également un jésuite très en vue à la Cour et dans le monde. Il fut nommé confesseur de Louis XIII par Richelieu en 1637, puis disgracié quelques mois plus tard, et condamné à l'exil à Quimper-Corentin jusqu'à la mort du roi en 1643. Cette disgrâce est liée au rôle qu'il a joué auprès de Mademoiselle de La Fayette, fille d'honneur d'Anne d'Autriche dont Louis XIII était épris, et des conseils qu'il a donnés au roi en matière de politique extérieure. Les dernières années de sa vie furent occupées par la polémique contre les protestants et les jansénistes et par l'évangélisation des nobles de la Cour. Pour un aperçu rapide de sa biographie et de ses œuvres, on pourra se reporter à plusieurs dictionnaires (Chérot 1923 ; Olphe-Galliard 1953 ; Godard de Donville 1990 ; Duclos 2001) et à l'article de Philippe Lécivain*¹.

L'ouvrage de Camille de Rochemonteix, *Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII et le Cardinal de Richelieu* (Rochemonteix 1911) constitue un pivot pour l'étude de la biographie de Caussin. S'il traite principalement des quelques mois où le jésuite fut confesseur du roi, il recense dans la préface les sources existantes, dont nous

¹ L'astérisque portée à côté d'un nom d'auteur signale un des articles du présent volume. Les autres références correspondent à la bibliographie générale qui figure à la fin de l'ouvrage.

rappellerons les principales : l'éloge de Caussin par le Père Labbe, inséré dans les éditions posthumes de la *Cour sainte* (Labbe 1653), des articles d'encyclopédie (Moréri 1674 ; Bullart 1682 ; Bayle 1697 ; Bayle et Chauffepié 1771), des ouvrages historiques et des mémoires (Richelieu 1637 ; Griffet 1758 ; Oroux 1776-77), ou de petites monographies (Grosley 1812 ; Georges 1887). On peut ajouter à ces titres des ouvrages légèrement postérieurs à celui de Rochemonteix (Régnier 1915 ; Fouqueray 1924). Pour les sources fournies par Caussin lui-même, outre quelques lettres publiées, signalées en bibliographie, il existe plusieurs manuscrits, dont le plus célèbre est le Manuscrit de Louviers. Simonetta di Santo* présente ces sources et leurs orientations.

Le rôle joué par Caussin comme confesseur du roi reste obscur, malgré quelques études plus récentes (Minois 1988 ; Bireley 1990 ; Bireley 2003), tant les efforts de Richelieu pour brouiller les pistes ont été efficaces. Philippe Lécivain* reprend toutes les données du problème. Il reste à étudier de plus près la correspondance de Caussin, champ de recherche ouvert pour les historiens du règne de Louis XIII².

Une première bibliographie des œuvres du jésuite avait été élaborée au XVII^e siècle par le Père Philippe Alegambe (Alegambe 1642). Celle qui fait référence aujourd'hui, établie par Carlos Sommervogel, répertorie les titres des différentes éditions par ordre chronologique et signale les traductions et éditions partielles (Sommervogel 1960). Bien que ce travail soit fort utile et fort sérieux, il laisse cependant quelques zones d'ombre que nous évoquerons le moment venu et demande à être complété, notamment en vue d'une édition critique.

L'œuvre de Caussin est foisonnante : l'auteur jésuite a usé de la langue savante, le latin, pour rédiger des tragédies de collège, et ses premiers traités ; c'est ensuite en langue vernaculaire qu'il a écrit plusieurs ouvrages de spiritualité, dont son œuvre la plus célèbre, la *Cour sainte*. Qui s'intéresse aux écrits de Caussin doit être un glaneur : dans notre bibliographie sélective, nous avons retenu des références parfois substantielles, correspondant à un chapitre majeur contenu dans une grande étude, mais elles se limitent parfois aussi à quelques pages. Nous avons laissé de côté les études générales sur l'époque de Louis XIII ou l'histoire de la Compagnie de Jésus. Nous avons indiqué les bibliographies spécifiques que nous avons consultées (Griffin 1976 et 1986 ; Polgár 1997) : on pourra s'y reporter pour les titres que nous n'avons pas jugé utile de retenir.

Le nom de Caussin figure à double titre dans l'histoire du théâtre européen. Ses *Tragœdiæ sacræ* (1620), sont au nombre de cinq : *Solyma* a pour contexte la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor en

² Nous devons cette suggestion à Volker Kapp.

590 avant notre ère ; *Nabuchodonosor* reprend l'épisode des trois enfants hébreux dans la fournaise (cf. Dn 3-4) ; *Felicitas* rapporte le martyre de sainte Félicité ; *Theodoricus*, celui de Boèce et de Symmaque par l'empereur Théodoric ; *Hermenigildus*, celui du prince Herménégilde converti au catholicisme par sa femme Indegonde et mis à mort par son père, roi des Goths, pour n'avoir pas voulu embrasser la foi des Ariens. George Drew Hocking a consacré à ces pièces une monographie (Hocking 1943)³. Jean-Frédéric Chevalier* fait une analyse précise de la tragédie *Theodoricus* par rapport à ses sources : Sénèque, bien sûr, mais aussi Boèce, personnage de la pièce et modèle littéraire, ainsi qu'Horace, auquel Caussin emprunte certains schémas métriques. Les *Tragœdiæ sacræ* appartiennent à la tradition du théâtre scolaire des jésuites, très florissant à l'époque moderne, sur lequel on dispose maintenant, pour le monde germanique, de l'ouvrage de Jean-Marie Valentin, *Les Jésuites et le théâtre (1554-1680)*⁴. Ce dernier montre notamment l'influence de Caussin sur les dramaturges allemands (Valentin 2001, p. 489-502 et *passim*). L'un d'eux, Andreas Gryphius, a traduit en allemand la tragédie *Felicitas* (Plard 1968 ; Bonfatti 1972). Caussin sert aussi d'élément de comparaison avec le jésuite anglais Joseph Simons⁵.

Au-delà de la tragédie de collègue, on a remarqué depuis fort longtemps l'influence de Caussin sur le théâtre du XVII^e siècle, qu'il s'agisse du rôle des *Eloquentiæ sacræ et humanæ parallela* dans la formation des dramaturges (Stegmann 1968 ; Fumaroli 1990), ou de la source d'inspiration que constitue la *Cour sainte* chez les auteurs français (Hepp 1974 ; Couprie 1988 ; Stegmann 1988 ; Fumaroli 1990 ; Mazouer 2005), anglais (Philip Massinger : Gray 1950), ou allemands (Anton Ulrich et Nicolas Avancini : Valentin 1985⁶, Nicolas Avancini : Valentin 1990⁷, Jakob Balde : Valentin 1990⁸, et en général : Valentin 1990⁹ et Valentin 2001, *passim*).

³ Après une présentation générale (vie et œuvre de Caussin, le théâtre scolaire), G. D. Hocking étudie successivement les cinq tragédies (« I shall discuss the tragedies from the standpoint of their sources, their structure, and their influence on or by other writers. », Hocking 1943, p. 10).

⁴ Voir aussi Stegmann 1968, ancien mais bien documenté. On pourra se reporter également à l'article de M. Fumaroli, « Les jésuites et la pédagogie de la parole », in *I Gesuiti e i primordi del teatro barocco in Europa, XVIII Convegno Internazionale Centro Studi sul Teatro Medioevale e Rinascimentale, Rome, 1994*, éd. M. Chiabò et F. Doglio, Viterbe, Centro Studi sul Teatro Medioevale e Rinascimentale, 1995, p. 39-56.

⁵ J. Parente, « Tyranny and Revolution on the Baroque Stage : The Dramas of Joseph Simons », *Humanistica Lovaniensia*, 32 (1983), p. 309-324.

⁶ J.-M. Valentin, « Saxonia conversa. Les avatars d'un thème politico-littéraire au XVII^e siècle en Europe : Caussin, Avancini, Anton Ulrich », Valentin 1985, p. 181-286 ; *id.*, « Anton Ulrichs 'Verstörte Irmenseul' und Caussins 'Impiété domptée' », Valentin 1985, p. 287-302. Le second article semble être une version résumée en allemand du premier ; il a été publié de nouveau dans Valentin 1990, p. 227-236.

⁷ J.-M. Valentin, « *Virtus et solium indissociabili / Vivunt conjugio* », Valentin 1990, p. 361-378.

Prédicateur très recherché par les mondains, Caussin connut un succès européen en publiant la *Cour sainte ou l'Institution chrestienne des grands avec les exemples de ceux qui dans les cours ont fleury en sainteté*, ouvrage de nombreuses fois réédité et traduit en diverses langues. Cette œuvre fut élaborée en plusieurs étapes, que retrace Barbara Piqué*, l'édition *princeps* de 1624 ayant été augmentée et remaniée jusqu'à la première édition complète de 1645. Elle a été nourrie de l'expérience de Caussin à la Cour, en exil, puis de nouveau à Paris. Dans son état définitif la *Cour sainte* se divise en deux volumes¹⁰. Le premier comporte trois « traités » : après avoir disserté sur la compatibilité de la vertu et de la vie à la Cour (I), Caussin peut énoncer les « maximes de la Cour sainte » touchant la divinité, la vie présente et la vie après la mort (II) ; ce volume se termine par un traité des passions (III). La seconde partie se présente essentiellement comme une galerie de portraits édifiants dignes d'être imités, exemples visant à illustrer et amplifier le propos du premier volume. Elle s'organise en cinq sections : les monarques, les reines et dames, les cavaliers, les hommes d'Etat et les hommes de Dieu. Une édition critique tenant compte des évolutions du texte fait cruellement défaut aux chercheurs, pour ne pas parler des lecteurs curieux, et il serait souhaitable de leur en procurer une. Cela ne peut être qu'un projet de longue haleine et un travail collectif. Dominique Moncond'huy a émis des vœux en ce sens lors du colloque. Barbara Piqué annonce une édition partielle de la *Cour sainte* : « Les Reynes et Dames », chez Champion, dans la collection « Sources classiques » dirigée par Philippe Sellier.

La *Cour sainte* est un traité spirituel destiné à la société de Cour : elle tient à la fois du traité de civilité et des divers traités de noblesse (Fumaroli 1980, p. 362-368), et du traité de direction spirituelle, réservé aux ecclésiastiques avant François de Sales. Volker Kapp* approfondit la réflexion sur les genres en montrant tout ce qui sépare la *Cour sainte* de l'*Institutione civile e christiana* (1622) de Bernardino Castori, plus proche du modèle du « traité du secrétaire », qui n'a pas cours en France¹¹. Marc Fumaroli considère la *Cour sainte* comme le fruit des sermons de Caussin. Elle n'est pas non plus sans rapports avec le roman dévot, et on convoque volontiers Jean-Pierre Camus à son propos (Valentin 1985, Kapp 2005, Anne-Elisabeth Spica*), et inversement (Robic-de Baecque 1999). C'est enfin à la galerie littéraire qu'elle se rattache en partie. L'élaboration du texte par strates successives a en effet un enjeu sur l'écriture. Caussin a commencé par insérer des histoires exemplaires pour illustrer ses

⁸ J.-M. Valentin, « *Hercules moriens. Christus patiens. Baldes Jephtias und das Problem des christlichen Stoizismus im deutschen Theater des 17. Jahrhunderts* », Valentin 1990, p. 275-293.

⁹ J.-M. Valentin, « Der Hof im Theater der Jesuiten », Valentin 1990, p. 49-62.

¹⁰ Nous nous reporterons dans cette introduction à l'édition suivante : *La Cour sainte*, Bruxelles, F. Foppens, 1664.

¹¹ Voir aussi sur le sujet **Kapp à paraître**.

propos, et leur a donné progressivement de plus en plus d'importance, les a réorganisées, jusqu'à rejoindre le modèle, très en vogue à l'époque, de la galerie littéraire : c'est ce que montre Barbara Piqué*. L'ouvrage se dérobe donc à l'inscription précise dans un genre littéraire. La matière et la manière en sont composites tout comme l'écriture en est variée.

Au-delà de « l'éclectisme du style et des procédés oratoires » relevé par Marc Fumaroli, nous retiendrons deux aspects caractéristiques de l'écriture de Caussin. Barbara Piqué* et Dominique Moncond'huy* insistent l'un et l'autre sur la place accordée au visible et à l'image, ce que Marc Fumaroli explique par l'influence des *Exercices spirituels* d'Ignace de Loyola¹². Dominique Moncond'huy* s'interroge quant à lui sur « quelques modalités de la représentation dans la *Cour sainte* », en suivant un cheminement dans les marges de l'œuvre, dédicace au Roi, portrait liminaire de Caussin joint à l'éloge du Père Labbe dans les éditions posthumes, puis il s'attarde dans la galerie en relevant les effets de mise en scène. Il explicite ainsi les intentions d'écriture et les stratégies éditoriales. Nous avons déjà rappelé que la *Cour sainte* a nourri les tragédies chrétiennes postérieures. Emmanuelle Hénin* met au jour les procédés qui, dans l'écriture même de la *Cour sainte*, relèvent du tragique. Elle souligne ainsi toute l'importance que revêt dans cet ouvrage de dévotion le thème du *theatrum mundi*, aspect également mis en valeur par Anne-Elisabeth Spica* et Ralph Dekoninck*.

Seize ans après l'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales, Caussin entend montrer à ses contemporains que la vie dévote n'est pas incompatible avec la vie à la Cour. René Bady situe Caussin dans la production des écrits de spiritualité de l'époque entre la « dévotion civile » de Jean-Pierre Camus et la critique du libertinage par François Garasse (Bady 1964, p. 472-478). Anne-Elisabeth Spica* étudie la nature du lien que Caussin tisse entre dévot et courtisan : celui-ci part du postulat de la perfection chrétienne de l'homme de Cour au rebours d'un François de Sales qui considère le courtisan et cherche à le conduire à la vie dévote. D'autres aspects de l'œuvre ont été étudiés : la question des passions, qui occupe le troisième traité du premier volume (Levi 1964), et celle du stoïcisme (Angers 1954). Volker Kapp a consacré un article à la « théologie des réalités terrestres dans la *Cour sainte* » (Kapp 1987). Plus récemment, il s'est intéressé à l'« orthodoxie scandaleuse » de Caussin (Kapp 2006, 2), et à la guerre dans la *Cour sainte* (Kapp 2006, 1). Hélène Merlin fonde une partie de son article sur le « corps mystique » au XVII^e siècle sur les « Maximes » de la *Cour sainte* opposant Cour sainte et Cour profane (Merlin 1994).

¹² L'influence des *Exercices spirituels* est sans doute moins directe qu'il n'y paraît. Voir à ce propos P.-A. Fabre, *Le Lieu de l'image : le problème de la composition de lieu dans les pratiques spirituelles et artistiques de la seconde moitié du XVI^e siècle*, Paris, Vrin, 1992.

La *Cour sainte* a fait l'objet d'éditions partielles. L'*Impiété domptée sous les fleurs de lys* (1629) fait le récit de la victoire de Charlemagne sur les hérétiques Saxons. Jean-Marie Valentin considère que l'ouvrage a son autonomie propre, contrairement à ce qu'indique le privilège royal : sa publication correspond à une intention politique, concernant l'attitude de la France face aux États protestants¹³, et l'écriture n'est pas sans rappeler l'esthétique du roman dévot (Valentin 1985, p. 181-286)¹⁴. Thomas Worcester quant à lui étudie la *Vie de sainte Isabelle sœur du Roy Saint-Louis* (1644), autre extrait de la *Cour sainte* édité à part, et montre que Caussin, en mettant en valeur le choix de vie de sainte Isabelle, « ni mariée, ni religieuse », prenait position par rapport à l'esprit de la Contre-Réforme, qui imposait à la femme un choix de vie voulu par ses parents, dans l'alternative du mariage ou du couvent (Worcester 1999). La troisième édition partielle, concernant Marie Stuart, a connu elle aussi une heureuse fortune, notamment comme modèle pour les dramaturges (voir Emmanuelle Hénin* et Barbara Piqué*).

La *Cour sainte* est entourée d'autres écrits spirituels, composés à toutes les époques de la vie de Caussin. Ces derniers sont moins étudiés, peut-être à raison d'ailleurs, mais n'en ont pas moins rencontré eux aussi un succès non négligeable en leur temps¹⁵. Louis Cognet démarque l'œuvre spirituelle de Caussin, à commencer par la *Cour sainte*, de l'humanisme dévot auquel on le rattache parfois et lui donne sa juste place dans l'histoire de la spiritualité : ni dépourvue d'originalité, ni aussi complexe que celle de son contemporain Lallemant, ce qui s'explique par le public mondain qu'elle vise (Cognet 1966)¹⁶. Le lien entre la spiritualité jésuite et François de Sales est bien connu. Il est explicite dans le *Traicté de la conduite*

¹³ L'avis au lecteur de l'*Impiété* insiste en effet sur la dimension politique de l'ouvrage : « (...) qui voudra lever le voile, il verra dans la destruction de l'idolâtrie faite par Charlemagne la désolation de l'hérésie sous les armes de notre Roi très chrétien (...) ». (*L'Impiété domptée sous les fleurs de lys*, Paris, S. Chappelet, 1629, « Avis au lecteur », p. 17-18). Toutes les citations de Caussin dans cette introduction sont en français modernisé.

¹⁴ Sans remettre totalement en cause les analyses de J.-M. Valentin, dont l'article demeure très stimulant, nous remarquons que, à trois exceptions et quelques variantes de vocabulaire près, le texte de l'*Impiété* est reproduit tel quel dans l'édition Foppens (1664). Il est possible que le texte ait été amplifié pour l'édition partielle et ensuite intégré tel quel dans les éditions ultérieures. En tout cas, cela ne justifie pas, comme le dit J.-M. Valentin, une esthétique propre à l'édition partielle, polémique, qui ne conviendrait pas au propos de la *Cour sainte*, puisque ce morceau y est finalement intégré. Les passages ajoutés se situent, dans l'édition de l'*Impiété* de 1629, p. 315-322 (ajout d'un épisode) ; p. 412-417 (contenu d'un discours développé) ; p. 459-463 (insertion d'une adresse à la dédicataire de l'*Impiété*).

¹⁵ L'article de B. Gisbert sur Caussin prédicateur est vieilli : s'il est plus divertissant que vraiment utile, il a le mérite de prendre en considération, avec un regard critique, les sermons de Caussin (Gisbert 1902).

¹⁶ Cette place à part révèle aussi des tendances divergentes au sein de la Compagnie dans la manière d'interpréter Ignace de Loyola. Voir l'article « Jésuites » du *Dictionnaire de Spiritualité*.

spirituelle selon l'esprit du B. François de Sales (1637). Patrick Goujon* adopte une perspective littéraire pour faire apparaître les principes théologiques qui régissent ce manuel de dévotion destiné au même public que la *Cour sainte*. Les points de rencontre sont d'ailleurs nombreux entre son article et celui d'Anne-Elisabeth Spica*.

Avant la publication de ce traité, la *Journée chrestienne* avait connu plusieurs éditions et traductions. **L'ouvrage se divise en quatre parties, envisageant tour à tour les actions de dévotion, la pratique des vertus, les affaires et la récréation. Caussin lui-même attire l'attention sur la dimension temporelle : cet ouvrage a pour échelle la journée, et envisage certains exercices à fréquence hebdomadaire ou à fréquence irrégulière¹⁷. Il prend donc en compte le temps liturgique distribué sur la semaine, contrairement aux ouvrages suivants qui ont le temps annuel pour mesure¹⁸.**

Dans les années 1635, fort de ses succès en chaire, Caussin a publié ses sermons de Carême dans la *Sagesse évangélique pour les sacrez entretiens du caresme*, visiblement augmentée en 1645 de quelques pièces. Neuf ans plus tard, il procéda de même pour les sermons de l'Avent avec la *Sagesse évangélique pour les sacrez entretiens de l'advent* (1644). Il compléta l'ensemble de l'année liturgique, et le tout fut publié de nouveau sous le titre suivant : *L'Année sainte ou la Sagesse évangélique pour les sacrez entretiens de tous les dimanches et de plusieurs festes de l'année, divisée en IV parties*¹⁹.

Ces ouvrages conçus pour servir de support à la méditation personnelle de l'Évangile dans le cadre du temps liturgique constituent un trait d'union entre les *Eloquentiæ sacræ et humanæ parallela* et la *Cour sainte*. Aux premiers ils empruntent la forme oratoire, malgré les réserves de Caussin à ce sujet²⁰, avec la seconde

¹⁷ « Notez qu'il y a certaines choses propres à pratiquer tous les jours, comme les manières des cinq actions du lever, la messe, les dévotions des jours de la semaine, et des heures du jour, les bonnes œuvres, l'examen et choses semblables. Les autres se peuvent lire à certains jours de la semaine ou du mois tout à loisir ». (*La Journée chrestienne*, Paris, S. Chappelet, 1630, « Avis au lecteur », non paginé).

¹⁸ Nous remercions P. Goujon pour les conseils bibliographiques et les renseignements divers qu'il nous a apportés sur ces questions.

¹⁹ *L'Année sainte* reprend donc les « entretiens » de Carême publiés en 1635 et augmentés en 1644. Il en est sans doute de même des entretiens de l'Avent, que nous n'avons pas pu consulter. Nous disposons aujourd'hui d'une édition posthume de 1666 qui ne porte pas la trace de la mort de l'auteur, contrairement à d'autres ouvrages (par exemple les éditions posthumes de la *Cour sainte*, augmentées d'un portrait de Caussin et de l'éloge de Philippe Labbe, ou encore *Dieudonné*, précédé d'une dédicace rédigée par le neveu de Caussin qui évoque son chagrin après la mort de son oncle). L'avis de l'auteur de *L'Année sainte* n'est pas daté, et le privilège est de 1665. Le « dessein de l'ouvrage » reprend partiellement celui de la *Sagesse évangélique pour les sacrez entretiens du caresme*, ce qui pourrait aller dans le sens d'une publication posthume. Nous nous interrogeons cependant sur cette date tardive.

²⁰ Caussin établit une différence entre le style écrit et le style oral pour se défendre, dans la *Sagesse évangélique pour les sacrez entretiens du caresme*, d'avoir publié des sermons déjà prononcés en chaire. Voir notre article*.

ils partagent le même auditoire. L'auteur s'explique sur sa manière de procéder²¹ : il reproduit le texte de l'Évangile, assorti d'un petit commentaire visant à éclairer une difficulté du texte, et ajoute « des Instructions et des Moralités (...) tirées de la doctrine des Saints Pères ». Chaque section se termine par une « aspiration dévote », qui est une prière issue de la méditation qui précède. Il revendique la simplicité du style²² et met quelque peu la rhétorique à distance. Il dit en effet procéder « avec plus de suc que de langage, quittant à dessein les amplifications des Orateurs, pour parler par Aphorismes, conformément aux Évangiles, et donner plus de poids aux oracles de la vérité ». Marc Fumaroli évoque ce qu'il considère comme une palinodie de Caussin, qui après avoir vanté les mérites de l'éloquence à grand renfort d'érudition dans les *Parallela*, prônait la simplicité et en appelait à la grâce dans la préface du second tome de la *Cour sainte* (Fumaroli 1980, p. 334-337).

On peut néanmoins considérer ces écrits comme le prolongement des sermons du jésuite et de ses fonctions de directeur spirituel. Caussin s'adresse à un public nombreux quand il monte en chaire, à un individu dans l'exercice de la direction spirituelle, et, dans la *Sagesse évangélique*, sous le couvert de l'anonymat de la lecture, à chacun en particulier dans le secret de son intimité. La dédicace à Madame de Saint-Ange fait des allusions précises à la situation personnelle de cette dernière²³. Mais cette lettre « privée », qui figure au début d'un ouvrage destiné à tous, comporte un portrait de sa destinataire, à la deuxième personne, portrait élogieux, relevant de la rhétorique de l'éloge, qui est aussi une invitation pour tout un chacun à se plonger dans le miroir de ces vertus étalées. Au-delà de l'éloge, ce portrait a en effet une valeur protreptique : je vous peins telle que je voudrais que vous soyez (et que vous êtes déjà en grande partie) et telle que j'invite tout un chacun à devenir. Caussin établit de lui-même le lien entre l'écrit et l'action : « Mais ce qui donne encore plus de poids à l'offre que je vous fais, c'est que j'ai été extrêmement édifié de rencontrer mes paroles dans vos actions, et mes livres dans vos mœurs²⁴ ».

²¹ *La Sagesse évangélique pour les sacrez entretiens du caresme*, Paris, S. Chappelet, 1635 (« Le dessein et l'ordre du livre », p. 7-16, en particulier p. 12-16).

²² « Euthyme disoit qu'un bon discours doit ressembler nostre Seigneur en sa transfiguration, la pensée y tient lieu de face, et la parole d'habit : il ne faut pas que l'habit passe la face, que la parole y esclate comme le Soleil, et que les pensées n'y soient que de neige. Ce seroit farder Sara, et en vouloir faire une Esther que de déguiser l'histoire sacrée par un stile mignard, où l'on donne souvent tant à l'éloquence, que l'on ne laisse quasi rien à la sincérité » (*Ibid.*, p. 13).

²³ « A la très-noble et très vertueuse dame Madame de Saint Ange », *Ibid.*, p. 17-25.

²⁴ *Ibid.*, p. 19-20. On pourrait commenter dans le même sens la dédicace de l'*Impiété domptée sous les fleurs de lys* à la comtesse de Saint Pol : Caussin laisse voir une certaine familiarité, et il a même recours au sous-entendu (il est question d'une tierce personne que Caussin ne nomme pas, ce qui exclut le lecteur, même si l'allusion était sans doute claire pour les contemporains), et procède comme pour Madame de Saint Ange à un éloge des vertus à double fonction encomiastique et protreptique. La

Trois ans après la deuxième *Sagesse évangélique*, Caussin publie une nouvelle série de sermons sur le thème de l'Avent, qu'il présente comme une œuvre de la maturité : *Le Buisson ardent, figure de l'Incarnation, contenant vingt-quatre discours sur les mystères de l'advent* (1647). Le « Buisson ardent » fait référence à Moïse :

Cette histoire, au rapport des saints Pères, est une excellente figure, et une très vive image de la délivrance de la nature humaine, procurée et accomplie par l'Incarnation du Verbe, ce qui me la fait choisir pour les entretiens de l'Avent, qui est un temps dédié à la venue du Fils de Dieu en chair humaine, pour sanctifier le monde. C'est pourquoi je prétends traiter là-dessus les voies de Dieu à l'homme, et les correspondances de l'homme à Dieu²⁵.

Ce passage a valeur de programme. En effet, si les sept derniers discours correspondent aux « jours solennels appartenant à l'Avent », déjà présents dans la *Sagesse évangélique*, les dix-sept autres traitent des relations de Dieu et des hommes et, sous plusieurs aspects, de l'Incarnation. Caussin semble rendre ses lettres de noblesse à la rhétorique et s'inscrit dans la continuité du modèle oratoire²⁶ :

Mais l'Argument de ce livre étant illustre, j'ai tâché de lui donner un bon ordre, et de le soutenir dans la dignité des pensées et des paroles selon mon pouvoir, *faisant un mélange de la Dévotion, de la Doctrine, et de l'Eloquence sacrée* (nous soulignons)²⁷.

Nous ne commenterons pas le premier terme, qui souligne l'intention de l'auteur, ni le dernier, qui indique le moyen, pour nous arrêter sur celui du milieu : l'ambition théologique du *Buisson ardent*, dans la limite rappelée par Louis Cognet, est supérieure à celle des autres recueils. Caussin affirme en effet avoir une visée intellectuelle et morale, s'adressant aussi bien à « l'entendement » qu'à « la conscience ». Il revendique le raisonnement, qui est soutenu par l'ornementation : il a lié ses pensées, loin de se contenter de remarques sans suite²⁸.

Cet avis au lecteur contient bien des enjeux de la prédication, y compris dans ses rapports à l'écrit. Il est tout à fait dans la manière de Caussin, jusque dans son dernier paragraphe, qui file une fois de plus la métaphore :

J'aurai toujours assez de satisfaction si ce Buisson ardent, qui m'a donné des épines en l'enfantant, vous donne des flammes en le lisant,

parenté de ces deux dédicaces à des dames en vue marque le lien entre l'extrait de la *Cour sainte* et les ouvrages de piété comme la *Sagesse évangélique*.

²⁵ *Le Buisson ardent*, Paris, J. du Bray, 1647 (*incipit*, p. 2-3).

²⁶ Dans l'avis au lecteur, il juge « qu'il n'y [a] rien de plus grave, ni de plus riche que le Ministère de la parole de Dieu, qui tient le premier rang après le sacrifice ». La chaire est présentée comme « le plus haut Théâtre de l'éloquence », dont il a adouci l'austérité.

²⁷ *Le Buisson ardent*, « Au lecteur sur le dessein de cet ouvrage » (non paginé).

²⁸ Voir notre article* qui évoque les différents modèles du sermon, du commentaire homilétique au discours rhétorique.

pour vous échauffer à l'amour de ce beau Verbe Incarné, qui doit être l'objet de vos admirations et la couronne de vos espérances²⁹.

Au-delà de la métaphore insistante, et de la mention du travail consenti dans l'élaboration de l'œuvre, leitmotiv qui revient souvent sous la plume de Caussin, on y lit aussi ce qui l'anime. L'écriture, loin d'être une fin en soi, est pour Caussin une forme d'apostolat, une forme d'action. Nulle gratuité dans cet art-là !³⁰

Deux textes isolés, d'une moindre ampleur, complètent le tableau : *Les Devoirs funèbres rendus à l'heureuse mémoire de madame Catherine Henriette Marie de Beauvillier...* (1633) et la *Lettre de consolation du Révérend Père Nicolas Caussin à madame Dargouge, sur la mort de mademoiselle sa fille* (1649), traces imprimées de l'activité de directeur spirituel de Nicolas Caussin. Le premier texte se distingue par la forme oratoire et par les destinataires : il s'adresse aux religieuses de la communauté à laquelle appartenait la défunte et en particulier à la supérieure, madame de Montmartre. On y retrouve, élément propre à l'éloquence panégyrique, un éloge biographique, qui n'est pas sans points communs avec les récits édifiants de la *Cour sainte*. Exhortation à la vertu par l'exemple et méditation sur la mort sont en effet les deux aspects que Caussin met en avant, et qui justifient la publication de ce discours³¹. La consolation est l'équivalent, dans la tradition philosophique, de l'oraison funèbre, d'essence rhétorique. Dans la courte *Lettre à madame Dargouge*, Caussin semble annoncer à sa destinataire la mort de sa fille, à laquelle il a assisté. Il a de même recours à l'éloge et prône la nécessité de se soumettre à la volonté divine.

Caussin a publié un diptyque en 1650, *Regnum Dei et Domus Dei*³². Le premier traité, *Regnum Dei, seu dissertationes in libros Regum, in quibus quae ad institutionem principum, illustriumque virorum, totamque politice sacram attinent, insigni methodo tractantur* est composé de « dissertations » sur l'institution du Prince et l'exercice du pouvoir de droit divin, et relève donc de la philosophie politique et morale. Selon Sommervogel, « cet ouvrage

²⁹ *Le Buisson ardent, ibid.*

³⁰ Cet aspect de la rhétorique sacrée est au cœur des *Eloquentiae sacrae et humanae parallela* (voir notre article*). De même, dans la *Cour sainte*, après avoir rappelé le rôle de Dieu dans son écriture, Caussin s'exprime en ces termes : « Car pour ne point dissimuler la vérité, celui qui se soucie plus d'écrire que de vivre, mignardant sa plume, et négligeant sa conscience, n'aura toujours que trop de peine de se défendre des teignes, des rats, et de l'oubli. » (*La Cour sainte*, t. 1, « Le dessein et l'ordre du livre », non paginé).

³¹ « Nous (...) apprendrons de cet office funèbre deux belles leçons, dont la première sera dans l'incitation de ses vertus, que la brièveté du temps m'a ravies, sans les dérober à votre connaissance : et la seconde nous montrera la résolution avec laquelle vous devez attendre la mort, qui se change pour les bonnes Religieuses en une meilleure vie. » (*Les Devoirs funèbres...*, Paris, A. Taupinart, 1633, p. 50-51).

³² Le privilège de l'édition du *Regnum Dei* porte sur « un livre latin divisé en deux parties : *De Regno Dei* et *De Domo Dei* ».

est une sorte de *Medulla* de la *Cour sainte* »³³. La dédicace au roi dans le tome premier de la *Cour sainte* est en effet tout à fait dans l'esprit de ce traité : le jésuite y développe le thème du roi très chrétien qui doit montrer l'exemple à ses sujets dans la voie de la piété (ce passage est commenté par Dominique Moncond'huy*). Ce traité a fait l'objet la même année d'une édition partielle, *Angelus pacis ad Principes christianos*. Edité conjointement avec le précédent, *Domus Dei, in qua de mirabilibus coeli, totaque astrologia et vita coelesti luculente et copiose disseritur* a pour sujet le ciel et part de l'astronomie (*mirabilia Coeli*), pour traiter de l'astrologie, thème cher à Caussin, et aboutir à l'évocation du royaume de Dieu, dans une perspective théologique.

La spiritualité trouve son expression la plus accomplie, la plus attractive et littéraire dans la *Cour sainte* qui n'est cependant qu'un ouvrage au sein d'une production abondante et reconnue du vivant de Caussin. Telles sont les différentes facettes d'une même œuvre, où l'on voit le jésuite adapter son propos et sa manière au service d'une même cause : l'édification et la sanctification des grands de ce monde.

Un autre aspect de l'œuvre du jésuite ne fait pas l'objet d'étude à part entière dans le présent volume : la controverse. Caussin écrit le *Triomphe de la piété, à la gloire des armes du roy, et l'aimable réduction des âmes errantes* (1628) après la prise de La Rochelle, discours qui suscita la réaction du protestant Drelincourt³⁴. Caussin lui opposa sa *Response (...) aux impiétez du Sr. Drelincourt, ministre de Charenton, publiées contre le Triomphe de la piété, dédié à la gloire des armes du roi sur la prise de la Rochelle* (1632).

Quelques années plus tard, de retour d'exil, il prit part à la querelle contre les jansénistes en répliquant au pamphlet d'Antoine Arnauld par sa *Response au libelle intitulé la Théologie morale des Jésuites, dédiée à nosseigneurs les éminentissimes cardinaux et illustrissimes et révérendissimes archevesques et évesques de France* (1644), publiée de nouveau sous un titre différent en 1656 : *Response anticipée aux dernières lettres des Jansénistes*. L'éditeur explique que devant les nouvelles attaques des jansénistes, il souhaite opposer la même réponse, c'est pourquoi il publie de nouveau le texte de 1644. Caussin évoque lui aussi ces querelles dans un avis au lecteur de la *Cour sainte* : « Nous avons eu des adversaires sur les bras, assez connus par leurs Requêtes et par leurs Libelles, qui se sont fort inquiétés contre nous »³⁵. Il s'inquiète de leur acharnement, après qu'il leur a répondu :

Mais quel crime ai-je commis, si en une cause très bonne, et par l'ordre de mes Supérieurs, j'ai entrepris en général la défense d'une Compagnie en laquelle j'ai vécu près de quarante ans, et n'y ai jamais

³³ Sommervogel 1960, col. 924.

³⁴ Ch. Drelincourt, *La deuxième partie du Triomphe de l'église, ou l'examen du Triomphe du sieur N. Caussin, jésuite*, Genève, 1630.

³⁵ *La Cour sainte*, t. 2, « Au lecteur » (non paginé).

appris autre chose que sagesse et vertu. (...) J'ai servi Dieu, le Roi, la Reine, et toute la France, sans jamais offenser personne, ils devraient avoir honte de me reprocher ce qui m'a consacré, et de ressembler ces peuples qui jetaient des Dieux à la tête de leurs ennemis faute de flèches³⁶.

La même année, il adressa à Anne d'Autriche alors régente son *Apologie pour les religieux de la Compagnie de Jésus*, sur le même sujet : en même temps que les instances ecclésiastiques, c'est vers le pouvoir royal qu'il se tournait. Cet ouvrage ne resta pas non plus sans réponse³⁷. Ce texte mêle l'apologétique à l'encomiastique et se termine sur une allusion à Dieudonné, c'est-à-dire Louis XIV, auquel Caussin avait dédié un éloge en 1638.

Ces pièces de controverse, où le politique se mêle au religieux, nous conduisent à nous interroger sur les rapports de Caussin avec le pouvoir. Les premières années du jésuite sont marquées par l'avènement du jeune Louis XIII et la mort d'Henri IV³⁸, donc par la régence de Marie de Médicis. Il remporte ses premiers succès en chaire et en librairie à l'époque où Louis XIII, bientôt secondé par Richelieu, exerce pleinement le pouvoir, et il connaît l'exil jusqu'à la fin de « leur » règne. Il finit sa vie sous une autre régence, celle d'Anne d'Autriche, puisqu'il meurt le 2 juillet 1651, peu de temps avant la majorité officielle du jeune Louis Dieudonné (7 septembre 1651), sacré roi en 1654. Malgré les difficultés rencontrées auprès de Louis XIII, il n'a cessé, tout au long de sa vie, de célébrer les monarques. Les premières publications de Caussin sont en effet liées à l'exercice de l'éloge. Signalons par exemple une *Ode monocolos tetrastrophos ad Reginam*, suivie de sa traduction française, pièces signées du futur jésuite dans un ouvrage de 1601 dont son père Jean Caussin est l'auteur³⁹. Un texte plus tardif, non daté, mais accompagné d'une dédicace de 1607, est relié avec le précédent dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de France. Il comporte diverses pièces en français et en latin, entre autres un panégyrique du dauphin Louis de

³⁶ *Ibid.*

³⁷ G. Hermant, *Response de l'Université de Paris à l'Apologie pour les Jésuites, qu'ils ont mise au jour sous le nom du P. Caussin*, Paris, 1644. Du Moustier, *Requete de l'Université de Paris, présentée à la Cour de Parlement, contre les libelles que les Jésuites ont publiés sous les titres d'Apologie par le P. Caussin et de Manifeste apologétique par le P. Le Moyne*, Paris, 1644. *Lettre d'un académiste de Castres, envoyée à un sien amy bachelier en théologie de l'Université de Paris, touchant l'Apologie des jésuites faite par le P. Caussin*, S. l., 1644. (Ces références, ainsi que celle de la note 34, proviennent d'A. Cioranescu, *Bibliographie de la littérature française du dix-septième siècle*, Paris, CNRS, 1965, t. 1, p. 528).

³⁸ Simonetta di Santo* et Dominique Moncond'huy* évoquent l'épisode « mythique » de la rencontre du jeune Caussin et d'Henri IV, rapporté par le Père Labbe dans son éloge.

³⁹ J. Caussin, *Exhortation aux François pour prier Dieu pour la conservation de la santé et prospérité du Roy et de la Roynne...*, Troyes, J. Oudot, 1601. Le titre est à lui seul évocateur.

Bourbon (le futur Louis XIII), et des pièces sur la mort d'Henri IV⁴⁰. Rappelons aussi sa traduction latine (1613) de la consolation à Marie de Médicis rédigée en français par son collègue Louis Richeome⁴¹. L'année suivante, il rédigeait en collaboration avec Denis Petau un ouvrage en l'honneur de Louis XIII, sa participation consistant en une série de poèmes encomiastiques (*Ephebeia...*) et une série d'emblèmes (*Porticus Lodoicaea*)⁴². Dans l'affaire délicate qui l'a opposé à Richelieu, Caussin s'est attiré la sympathie d'Anne d'Autriche qui a contribué à son retour après la mort du roi. Il avait en effet usé de son influence auprès du roi pour l'inciter à se rapprocher de la reine et à respecter la vocation religieuse de Mademoiselle de La Fayette. La naissance de Louis Dieudonné, le 5 septembre 1638, quelques mois après la disgrâce de Caussin, ne pouvait que réjouir le jésuite. Il rédigea aussitôt *Dieudonné, ou Eloge de Louis XIV* (1638). L'éloge, dans l'édition posthume que nous avons consultée, comporte six mouvements, qui sont autant de « preuves » de l'excellence de Dieudonné : une naissance attendue fort longtemps ; les présages ; la joie de sa naissance ; les signes du Ciel qui ont accompagné sa naissance ; l'alliance politique qu'il permet entre la France et l'Espagne ; l'avènement au trône dans son jeune âge. On reconnaît là bien des préoccupations de Caussin : le goût pour les présages et la dimension politique⁴³. On pourrait de même s'intéresser aux différents dédicataires des œuvres de Caussin, qu'il s'agisse du roi lui-même ou de personnages importants, voire des dames de la bonne société, ce qui l'inscrit socialement ou politiquement. Il faudrait aussi, en étudiant de plus près ces textes, faire la part de l'individu Caussin et de la cause de la Compagnie.

Avant de connaître succès et difficultés à la cour, Caussin avait commencé sa carrière comme un brillant professeur : l'érudition gréco-latine caractérise ses premières productions. Alors qu'il enseignait à Rouen, il rédigea à l'intention de ses élèves un *Thesaurus*

⁴⁰ « *Ludovico Borbonio Franciae Delphino Panegyricum carmen* » ; « Paraphrase du précédent panégyrique, à Monseigneur, Loys de Bourbon, Dauphin de France » [en vers] ; « Anagrammes » ; « Sonnet » ; « *Epitaphium* » [d'Henri IV] ; « *Pro anima defuncti Regis Nostri Henrici Magni* » ; « Version du précédent Psalme en forme de Prières pour l'âme du deffunct Henry le Grand nostre bon Roy, de France et de Navarre », in *Carne panégyrique sur les louanges de Monseigneur Loys de Bourbon, Dauphin de France...*, Troyes, J. Oudot, s.d.

⁴¹ *Iusta anniversaria Henrico Magno seu consolatio ad Reginam Galliae Regis matrem regniq̄ue moderatricem, in funestam mortem Henrici IV Christianissimi Francorum Regis, eiusdemq̄ue augustissimi atq̄ue honoratissimi coniugis. Ex Gallico R.P. Richeomi Societatis Iesu, Antverpiae, Hieronymus Verdussus, 1613.*

⁴² « *Ephebeia seu de Rege pubere* », et « *Porticus Lodoicaea* », in *Pompa regia Ludovici XIII Franciae et Navarrae Christianissimi regis a Fixiensibus musis in Henrico Societatis Iesu gymnasio vario carmine consecrata*, Flexiae, Iacobum Rezé, 1614, p. 33-72.

⁴³ Cet éloge a dû être écrit en plusieurs fois, puisqu'il a été rédigé pendant l'exil de Caussin, qui est antérieur à la mort de Louis XIII, donc de l'avènement de Louis XIV, dont il est question dans l'édition que nous avons consultée.

Graecae Poeseos (1612) en deux livres, qui, comme son nom l'indique, est une sorte de vocabulaire rangé par ordre alphabétique latin, avec traduction du mot en grec et des références et citations empruntées à la littérature grecque et traduites en latin. L'ouvrage est dédié à six personnages importants de la ville de Rouen, où Caussin l'a élaboré. Il a mis par écrit une matière qu'il avait recueillie dans sa jeunesse à l'époque enthousiaste de ses études et qu'il avait mise de côté. L'enseignement est l'occasion d'un retour sur les traces de son passé, et le professeur répond bien volontiers aux sollicitations de ses élèves, avides de profiter de son « trésor ». Il s'adresse ensuite à la jeunesse philhellène à qui est destinée l'ouvrage, en insistant sur la sélection qu'il a faite : la matière est peu abondante, mais choisie. Caussin attire l'attention sur les affinités entre l'esprit grec et l'esprit français, en faisant référence au renouveau des études grecques en France au XVI^e siècle.

C'est afin de nourrir le courant jésuite érudit visant à asseoir la réputation de la Compagnie face aux milieux protestants que Caussin rédigea les *Eloquentiae sacrae et humanae parallela* en 1619 (Fumaroli 1980, p. 233-256). Il y dresse un parallèle entre la rhétorique profane et la rhétorique sacrée, assumant l'héritage des deux Antiquités au profit de l'éloquence religieuse de son temps. Lena Schüssler* donne une présentation générale des *Parallela* en mettant en valeur les sources antiques. Ce traité de rhétorique, qui fait partie des premiers écrits de Caussin, dans lequel se déploie toute son érudition, annonce ses succès de prédicateur et sa conception du ministère de la parole ainsi que son rôle dans la controverse. Une des premières études sur Caussin en tant que rhéteur est le célèbre ouvrage de Balthazar Gibert, *Jugemens des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique* (Gibert 1719). Marc Fumaroli classe Caussin, dans l'histoire de la rhétorique de la Renaissance, au sein du courant de la « sophistique sacrée » (Fumaroli 1980, p. 279-298) : il insiste sur les rapports ambigus que le jésuite entretient avec la seconde sophistique et les Pères de l'Eglise. Pour ce qui est des modèles anciens et de la situation de ce traité par rapport au « cicéronianisme », il souligne que Caussin admire Cicéron, mais de manière non exclusive, faisant également la part belle à Sénèque et Démosthène. C'est ce que montre aussi Christian Mouchel dans son ouvrage sur *Cicéron et Sénèque dans la rhétorique de la Renaissance*, sous l'angle particulier du sublime (Mouchel 1990). Simonetta di Santo approfondira cette question dans la thèse de doctorat qu'elle prépare sous la direction de Pierre Laurens : « Cicéron et Démosthène à la Renaissance : la question du sublime ». Les *Parallela* ont également fait l'objet d'un certain nombre d'articles sur plusieurs aspects de l'histoire de la rhétorique (Kehrli 1976 ; Fumaroli 1980a ; Campbell 1995 ; Le Guern 1996 ; Gross 2003). L'ouvrage de Barbara Bauer sur la rhétorique jésuite évoque ponctuellement Caussin, sans lui réserver de chapitre à part (Bauer 1986). Marc Fumaroli montre bien que les *Parallela* sont à la fois un ouvrage d'érudition et un manuel scolaire. Ce dernier

aspect retient l'attention de Francis Goyet* qui étudie de façon très précise les analyses de discours dans le livre XIII. Francis Goyet a entrepris, au sein de l'équipe RARE (« Rhétorique et Ancien Régime »), un long travail de recherche sur les rhétoriques jésuites d'ancien régime. Il envisage dans ce cadre de procurer une version numérisée des *Parallela*, à partir d'un exemplaire de la Médiathèque de l'Agglomération Troyenne. La bibliographie de Bernard Beugnot, *Les Muses classiques*, signale plusieurs traités de rhétorique inspirés de Caussin (Beugnot 1996)⁴⁴.

Théoricien du « cicéronianisme dévot » (Fumaroli 1980), Caussin écrit un chapitre de l'histoire de la rhétorique sacrée qu'étudie en tant que tel Frantz Günter Sieveke dans son article « *Eloquentia sacra. Zur Predigttheorie des Nicolaus Caussin S.J.* » (Sieveke 1974). Deborah Shuger, à qui l'article de Stephen F. Campbell doit beaucoup (Campbell 1993), fait la part entre rhétoriques ecclésiastiques et rhétoriques générales et range le traité de Caussin dans la seconde catégorie (Shuger 1983). Notre article (Conte 2006) se fonde sur cette distinction pour comparer les *Parallela* à l'*Orator christianus* de Carlo Reggio, qui appartient au premier courant. Paul Jacquinet a proposé dans un ouvrage déjà ancien une lecture du livre XV des *Parallela* qui se présente comme un petit traité de rhétorique sacrée au sein du vaste ouvrage (Jacquinet 1863). Caussin, en assumant pleinement l'héritage antique, ce qui l'inscrit dans l'histoire de la rhétorique de la Renaissance⁴⁵, suit le mouvement propre à la rhétorique sacrée depuis ses débuts : assimilation et adaptation à des fins spécifiques. C'est ce que nous avons mis en évidence dans notre contribution*. A la fin de l'ouvrage, Caussin exprime la quintessence de sa conception de la rhétorique sacrée dans son portrait de Jean Chrysostome, figure de l'orateur idéal. Nous préparons l'édition de ce passage, extrait du livre XVI des *Parallela*, assortie d'une traduction

⁴⁴ [195] G. Pelletier, *Reginae palatium eloquentiae*, Paris, 1641 (« *Ars tractandorum animi affectuum* », à rapprocher du « *De affectibus* » dans les *Parallela* du P. Caussin) ; [502] F. Dumas, *Tableau de l'éloquence sacrée ou l'entretien de l'académie chrétienne*, Bordeaux, 1641 ; F. Dumas, *Triomphe de l'académie chrétienne sur la profane*, Bordeaux, 1641, qui se donne comme la préface du précédent ; c'est un programme de formation et une défense de l'éloquence sacrée inspirée de la rhétorique de Caussin. [941] J. Voellus, *Exercitium syntacticum discursivi iudicii, sive generale artificium orationis aut concionis constituendae*, Fribourg en Brisgau, 1630. Les quatorze sections sont suivies de deux extraits, l'un de Caussin (*De eloquentia*, lib. IV. c. 13), l'autre de Fr. Romain Mammertin). [964] V. Thilo, *Idea rhetoricae seu doctrina de generibus causarum ex Aristotele, Cicerone, Quintiliano, Keckermanno, Vossio, Caussino contracta, exemplis praxique illustrata, cum generali universae rhetoricae delineatione*, Regiomonti, 1654. [984] K. Stieler, *Teutsche Sekretariatkunst*, Nuremberg, 1673-74. Ouvrage de plus de 4000 pages nourri de Cicéron, Quintilien, Caussin et Vossius.

⁴⁵ Notons cependant que Caussin ne figure pas dans l'ample *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne* dirigée par M. Fumaroli (Paris, PUF, 1999).

et d'un commentaire : « *Chrysostomus sive Idea*, la théorie de l'éloquence sacrée chez Nicolas Caussin »⁴⁶.

Caussin intéresse à divers titres les spécialistes de la symbolique et de l'emblématique. Les frontispices de ses ouvrages ont retenu l'attention de Marc Fumaroli (Fumaroli 1980, où sont reproduits trois frontispices ; Fumaroli 1998). Ralph Dekoninck*, à partir d'un examen attentif des principaux textes « iconologiques » de Caussin, comparés à ceux d'autres jésuites contemporains, cherche à dégager les enjeux, tant théoriques que pratiques, de cette pensée de l'image dans le champ de la spiritualité et de la rhétorique jésuites (voir aussi Dekoninck 2005). Yvan Loskoutoff, dans son ouvrage sur le Père Le Moyne, juge sévèrement la poétique des images pratiquée par Caussin dans la *Cour sainte*, qu'il qualifie d'« héraldisme le plus dénué d'originalité » (Loskoutoff 2000, p. 44). Anne-Elisabeth Spica, étudiant les rapports entre « emblématique et genres du discours » remarque que Caussin « [met] au centre de la problématique du langage oratoire l'image symbolique » dans les *Parallela* (Spica 1996, p. 258).

Caussin avait écrit en 1618 un ouvrage en deux parties, *Electorum symbolorum et parabolarum historicarum syntagmata ex Horo, Clemente, Epiphanio et aliis*, suivis du *Polyhistor symbolicus, electorum symbolorum et parabolarum historicarum stromata XII libris complectens*. Il s'inscrivait ainsi dans la tradition hiéroglyphique largement diffusée au siècle précédent par Pierio Valeriano et dont le but était de « formuler une *philosophia perennis* commune aux sagesse antiques, à la Bible, et à l'Évangile » (Fumaroli 1980, p. 282). Comme le rappelle Caussin dans le *Libri Institutum*, les *Electorum symbolorum et parabolarum historicarum syntagmata* sont conçus comme un complément des *Parallela*, publiés l'année suivante. Caussin présente longuement les termes de la question dans une série de textes liminaires. L'ouvrage lui-même comporte plusieurs parties. Il contient tout d'abord plusieurs textes symboliques écrits en grec avec leur traduction latine en regard : les *Hieroglyphica* d'Horus Apollon (Horapollo), les hiéroglyphes tirées du livre V des *Stromates* de Clément d'Alexandrie, puis du livre III de la *Bibliothèque historique* de Diodore, des extraits des *Expositiones* de saint Epiphane (également appelées *Physiologus*). Viennent ensuite des remarques de Caussin sur les *Hieroglyphica* d'Horapollo puis sur les hiéroglyphes de Clément d'Alexandrie. Le livre se termine par des énigmes latines.

Le *Polyhistor symbolicus* complète le précédent. La matière en est empruntée à des auteurs divers et organisée en douze rubriques (le monde, les dieux, les hommes, les animaux, les plantes, les pierres...). Caussin a choisi de mettre en premier les histoires, puis les

⁴⁶ La publication est prévue dans la collection RRR (Recherches sur les Rhétoriques Religieuses) dirigée par G. Freyburger et L. Pernot, aux éditions Brepols.

interprétations, que les rhéteurs nomment apodoses⁴⁷. Il a tiré presque toutes les histoires des historiens antiques et reconnus, mais se défend d'énoncer un jugement de valeur sur la matière qu'il a recueillie. Il revendique l'originalité des interprétations et le soin apporté à l'expression. Il n'a pas voulu se perdre en explications et commentaires des textes cités et renvoie chacun à son libre arbitre.

Auteur d'une étude sur la tradition patristique et stoïcienne chez Andreas Gryphius, Hans-Jürgen Schings a étudié le *Polyhistor* conjointement au *Speculum imaginum veritatis occultae* de Jakob Masen, dans un chapitre portant sur la théorie de l'interprétation allégorique du monde (Schings 1966). Il fait ainsi apparaître une autre lien, entre Caussin et Gryphius, au-delà du théâtre. Florence Vuilleumier Laurens* montre, ici-même ainsi que dans son ouvrage sur la « raison des figures symboliques », le lien entre « symbolique et éloquence sacrée » (Vuilleumier Laurens 2000, p. 173-181).

L'intérêt pour le langage hiéroglyphique trouve des échos dans d'autres œuvres de Caussin et rejoint sa curiosité pour l'astrologie. Nous avons déjà mentionné la *Domus Dei* (1650), toute occupée du ciel. Cet ouvrage était annoncé dans un petit texte paru l'année précédente, la *Lettre du R. P. N. Caussin à une personne illustre sur la curiosité des horoscopes* (1649)⁴⁸. Après quelques mises en garde contre les excès de l'astrologie mal comprise, Caussin défend une « astrologie plus savante et plus naturelle, qui ne se contente pas de suivre le lever et le coucher des étoiles fixes, les routes du Soleil et de la Lune, l'application des Planètes, mais considère aussi les climats, les vents, et toute la disposition de la nature inférieure dont elle tire des conjectures fort judicieuses et fort louables »⁴⁹. Cette astrologie-là a tout d'un ancêtre de la météorologie. Rappelons enfin le goût prononcé de Caussin pour les métaphores célestes, en particulier celle du Soleil, ce que Dominique Moncond'huy* met bien en évidence.

Les nombreuses rééditions des ouvrages du jésuite et les éditions partielles montrent que Caussin a été lu au XVII^e siècle en Europe et qu'on se l'est approprié par le jeu éditorial. Cette œuvre bilingue se caractérise autant par sa diversité que par sa profonde unité. Le style de Caussin, malgré l'austérité de la matière, est souvent qualifié de fleuri : son latin est difficile à traduire, en raison de l'ampleur de ses périodes et de son goût pour les images, particularités que l'on retrouve dans sa prose française, remplie d'effets et de « mignardises », malgré les dénégations de l'auteur. C'est sa mission de pasteur qui a animé la vie de cet érudit, homme parmi les hommes,

⁴⁷ Les remarques qui suivent sont tirées du *Methodus libri*, non paginé.

⁴⁸ F. Secret cite à titre de document un extrait de cette lettre dans son *Postel revisité. Nouvelles recherches sur Guillaume Postel et son milieu*, 1^{ère} série, Paris, SEHA / Milan, Archè, 1998 (Textes et travaux de Chrysopeia, 3) : « Le Père Caussin et Gaffarel », p. 243.

⁴⁹ *Lettre du R. P. N. Caussin à une personne illustre sur la curiosité des horoscopes*, Paris, Bechet-du Bray, 1949, p. 9.

désireux de mettre son savoir au service de l'édification de ses contemporains, à l'image de Jean Chrysostome qu'il prend pour modèle. Cette double vocation apparaît dans le titre que nous avons donné au présent recueil, « Nicolas Caussin : rhétorique et spiritualité à l'époque de Louis XIII ». Caussin fut d'abord un professeur, activité par laquelle il se fit remarquer, et déploya ensuite le fruit de ses études dans de nouvelles directions : son érudition nourrit la *Cour sainte*, dont on connaît le rayonnement ; sa réflexion sur les ressorts de la rhétorique sacrée a éclos dans une pratique heureuse, vu son succès à Paris, et a donné le jour à plusieurs ouvrages tirés de ses sermons. Ainsi, après avoir commencé par les œuvres les plus exigeantes et les plus austères, écrites en latin (*Thesaurus*, *Tragoediae*, *Polyhistor*, *Parallela*), il a rédigé toute sa vie des ouvrages de dévotion ou de controverse, qui en procèdent. Trois icebergs émergent de cette ample production : la *Cour sainte*, œuvre polymorphe et en perpétuelle évolution, pour indigeste qu'elle apparaisse de nos jours, est incontournable pour qui s'intéresse à la littérature et à la spiritualité du XVII^e siècle ; les *Eloquentiae sacrae et humanae parallela* constituent une somme sur l'éloquence antique qui aujourd'hui encore stimule son lecteur ; le diptyque du *Polyhistor*, enfin, est une pierre indispensable dans l'étude de la symbolique sacrée. Les autres œuvres, pour modestes qu'elle paraissent en soi, donnent sens à l'entreprise et sont riches d'enseignement pour l'étude de la période.

Les différents aspects de cette œuvre aussi importante que variée méritent d'être mis en relation les uns avec les autres et d'être mis en perspective dans le contexte historique et littéraire de l'époque, au profit d'une meilleure connaissance de cette dernière. Notre projet était de mettre à l'honneur un auteur champenois dont le rôle fut essentiel dans la société et les lettres de son temps, en lui consacrant un colloque digne de sa propre érudition et de son exigence intellectuelle. Nous remercions chaleureusement, pour leur bienveillance et leur compréhension, tous ceux qui ont participé à ce colloque, puis à la rédaction de ce livre.

Sophie CONTE